



Cahier des charges et guide d'organisation d'une Etape « Coupe Davis VERTE » Epreuve sans homologation MIXTE Compétition mixte Jeunes de 08 à 12 ans

Destinataires Présidents et DE des Clubs Morbihannais candidats à l'organisation d'une étape Matches à Donf.

Objectifs ?

JOUER, JOUER, JOUER ! Faire en sorte que tous les enfants licenciés, du Morbihan, aient la possibilité de **matcher toutes les semaines** lors de plateaux mis en place par le comité départemental de tennis du Morbihan pour les fidéliser.

Faire en sorte qu'il y ait un **suivi régulier des niveaux des jeunes**.

Qui finance

Le Comité établit une convention de mise à disposition de l'enseignant professionnel du club d'accueil.

Validation de la convention au moins 1 mois avant le début de l'action. L'acceptation de la convention par le club, valide la reconnaissance du cahier des charges du CD56.

Le Comité verse **205€** au club organisateur comprenant la rémunération de l'enseignant (**4h00 pour 180€**) et la fourniture d'un goûter & boissons (**25€**) par le club organisateur.

Pour tous les plateaux organisés de septembre à décembre, le versement a lieu en janvier de l'année suivante.

Pour tous les plateaux organisés de janvier à mai, le versement a lieu en juin ou juillet.

Il fournira également les récompenses pour les 3 premiers.

Gratuité pour tous les participants

Quand ? En général le samedi de 14H à 18H hors vacances scolaires. Le CD56 harmonise les dates en tenant compte des secteurs géographiques entre les étapes de même niveau.

Quel public ? Tous les enfants licenciés FFT référencés au niveau galaxie **VERT** âgés de 12 ans et moins dans l'année sportive.

Inscription L'inscription se fait par les parents ou le club sur le site du comité <https://comite-tennis-56.com/> via un lien **EliMeeting accessible sur dans l'onglet « Match à Donf »**.

Il faut préciser les : **nom et prénom de l'enfant, nom de son club, son n° de licence, sa date de naissance et le numéro de téléphone du parent.**

Le lien d'inscription n'est actif que 17 jours avant la date de l'étape et pour une période de 15 jours à compter de 9h le matin.

- Le club dispose de 4 places réservées uniquement pour les enfants de son club pendant les 8 jours qui précèdent l'ouverture du lien. Le DE devra communiquer la liste au CD56 avant l'ouverture des inscriptions.

Saisie des résultats « PLATEAU » : A faire directement au cours du déroulement de l'étape sur l'excel transmis par le CD56 avec la liste des participants, **par le club organisateur, sous peine de non versement de l'aide.**

A l'issue de l'étape, renvoyer le tableau excel au CD56 avec le nombre de victoires/défaites des enfants afin de pouvoir en fin de saison récompenser les plus assidus et les départager.

Quel effectif ?

Nombre de terrains	Nombre d'enfants maximum			
	Rouge	Orange	Vert	Ados
2	16	10	8	8
3	24	15	12	12
4	32	20	16	16
5	40	24	20 à 24	20 à 24
6	48	32	32	32

POINT D'ATTENTION

Seuls les enfants référencés du niveau de couleur VERT seront retenus, idem pour l'âge de l'enfant (exemple : 1 enfant de 12 ans NC n'est pas pris en compte).

Combien de courts

Minimum 2 ou 3 courts.

Qui encadre

L'enseignant professionnel du club d'accueil (salarié par le Comité pour l'action) assisté d'un CQP-ET, de bénévoles du club, de jeunes du club, de parents, avec la présence fortement conseillée d'un assistant de jeu par terrain. **Il est possible que l'encadrement soit assuré par un CQP-ET (sous tutelle d'un DE), mais pas par un bénévole. Dans cette situation l'action ne sera pas subventionnée par le comité.**

Formats de jeux et de terrain

- **2 matchs en double + minimum 3 matchs en simple sur GRAND terrain.** Pour le « jeune » inscrit individuellement, l'organisateur de l'étape aura la liberté de composer les équipes soit par tirage au sort ou par affinité des participants.
- **1 set en 3 jeux gagnants (Jeu décisif à 2/2)**

Objectif : minimum 5 matchs /enfant.

- **Balle VERTE**
- **Service avancé**

Pour le bon déroulement du plateau, n'oublions pas la charte du joueur de Tennis !



